PRÉVENIR LES RISQUES

FORMATION COURTE - SÉCURITÉ

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Cette formation d'actualisation des compétences permet au SST de maintenir sa capacité à intervenir efficacement dans une situation d'accident, ainsi que de maintenir à jour sa certification.
La périodicité des sessions de maintien et d'actualisation des compétences est fixée à 24 mois.
Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place une formation continue plus fréquente.

OBJECTIFS

- Actualiser et maintenir ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

PRÉREQUIS

Être titulaire du certificat de SST

PUBLIC

Tout Sauveteur Secouriste du Travail souhaitant maintenir ses compétences et poursuivre sa mission de SST dans l'entreprise artisanale

DURÉE

1 jour : 7 heures

INTERVENANT

Formateur Consultant expert en Sécurité, habilité pour la formation initiale et continue des SST, ayant une grande connaissance des métiers de l'artisanat

DATES ET LIEUX

CMA Schiltigheim : 7 juin 2018
CMA Mulhouse : 17 mai 2018

TARIF

161 €
Se renseigner sur les possibilités de prise en charge auprès de nos conseillères en formation

CONTACTS

Conseillères en formation :

→ **BAS-RHIN**
Angélique DIEUAIDE
03 88 19 79 18
infofc67@cm-alsace.fr

→ **HAUT-RHIN**
Agnès LUSTENBERGER
03 89 20 84 55
infofc68@cm-alsace.fr

Chambre de Métiers d'Alsace

PRÉVENIR
LES RISQUES

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

PROGRAMME

1. A partir d'accident du travail simulé :

- évaluer l'intervention du SST
- repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST

2. Révision des gestes d'urgence

3. Actualisation de la formation :

- connaître son rôle de secouriste et préventeur
- rechercher les dangers persistants puis protéger et prévenir
- examiner la ou les victimes
- faire alerter ou alerter
- faire alerter et informer
- secourir
- connaître les risques spécifiques à l'entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel et essentiellement pratique, conforme au programme de l'INRS
Lors de simulation de situations réelles d'accidents, les procédures de protection et les gestes de secours sont revus
Pour chaque situation, une mesure de prévention est proposée par le participant
Chaque participant a l'occasion de mettre en œuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur des cas concrets

ÉVALUATION

Les critères d'évaluation utilisés sont ceux de la grille d'évaluation nationale de l'INRS

A l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable au maximum 24 mois, est délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et qui a satisfait aux testes pédagogiques

Questionnaire de satisfaction en fin de stage